

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 24

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183289>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

carabiniers le nomma son président; en outre, il fut élu membre du Grand Conseil, nomination qu'il n'accepta pas.

Il résulte de ces divers détails que Louis Napoléon remplissait tous les devoirs d'un citoyen suisse et que, par conséquent, il avait les prétentions les mieux fondées aux droits civiques.

Mais ni le bonheur de la vie domestique, ni les jouissances de la richesse, ni la haute estime dont il était entouré ne pouvaient bannir de sa mémoire le pays qui fut le théâtre de la grandeur de sa maison.

Les troubles toujours renaissants dans toutes les parties de la France depuis la révolution de 1830, lui firent croire à la possibilité d'un changement conforme à ses désirs ainsi qu'aux besoins du peuple français. On connaît son entreprise hardie sur Strasbourg en octobre 1836, où, après avoir échoué, il tomba entre les mains du gouvernement français, qui se borna à l'exiler en Amérique, sans aucune condition relative à la durée de cet exil. A la nouvelle de la maladie de sa mère, le prince revint peu de temps après en Suisse.

Pendant longtemps le coup de main de Strasbourg occupa les feuilles publiques, surtout en France, et les jugements les plus sévères furent prononcés sur l'auteur de cette entreprise avortée. Le séjour du prince à Arenenberg, canton de Thurgovie, causait des insomnies au gouvernement français, et le 3 août 1838, le président de la Diète fédérale, réunie à Lucerne, annonça à cette Assemblée que le 1^{er} du dit mois, l'ambassadeur français lui avait remis une note formulant la demande positive que le prince Louis Napoléon fut éloigné du territoire de la Confédération suisse. (A suivre.)

Nous avons reproduit dans notre précédent numéro quelques avis annonçant le départ de voitures pour l'étranger, seuls moyens de transport dont nous disposions au commencement du siècle. A ce sujet, un de nos abonnés d'Aubonne a eu l'obligeance de nous communiquer les lignes suivantes :

« Jusqu'en 1822, et plus tard encore, on lisait dans les journaux des avis pareils à ceux que vous avez cités dans le dernier numéro du *Conteur*. C'était entr'autres le voiturier Kiener, rue d'Aarberg, à Berne, qui annonçait le départ de sa voiture pour la Hollande. Combien de nos compatriotes pédagogues ou institutrices se souviennent encore d'avoir mis 18 à 20 jours pour se rendre de Lausanne à Amsterdam, trajet qui ne demande aujourd'hui que 48 heures de chemin de fer.

» Dans les cinq ou six premières années de ce siècle, quand la route de Lausanne à Vevey n'était qu'un sentier à peine praticable et que le pont sur la Veveyse avait la forme d'un pain de sucre sous l'arche duquel un haut sapin pouvait passer debout, on annonçait à Vevey, au son de la caisse, et certes pas tous les jours, le départ d'une bonne voiture pour Lausanne et retour, ou pour Fribourg, Berne, Yverdon, Neuchâtel, etc.

» Dans ce temps, la communication postale entre Lausanne et Vevey consistait en un petit char à banc découvert, qui trois fois par semaine transportait les lettres et donnait place à deux ou trois voyageurs.

» La route était alors si mauvaise et si étroite que les conducteurs qui voyaient s'avancer un autre char ou qui en entendaient les grelottières au loin, devaient s'arrêter en certains endroits où la voie était plus large jusqu'à ce que le char eut passé, le croisement étant impossible ailleurs. »

Boyon et son bouébo.

Boyon lo maçon, après avai été ovrâi, s'étâi établi dein on veladzo, et l'allâvê ein dzornâ po féré dâi mourets dè vegne et dè courti et mêmameint po reinbotsi lè mâisons.

L'avâi avoué li son bouébo que l'âi servessâi dè trague po ramassâ lè melions et portâ l'osé.

Boyon avâi prâo d'acquouet s'on vâo, mâ tot parâi quand faillâi botsi n'étâi pas dâi derrâi.

On matin que l'étâi ein dzornâ po reféré dâi z'é-boitons, ye demandé à son bouébo :

— François! quinna hâora est-te ?

— S'ein manqué cinquantè-houit menutès dè midzo.

— Diéro dis-tou : cinquantè-houit menutès ?

— Oi.

— Eh bin! on s'ein fo dè cliâo menutès, allein dinâ !

Lo Combi et la Trombonne.

C'étâi dein lo teimps dâi rihuvès.

L'âi avâi dein la musiqua dè La Vallâ on musicien que djuivê dè la trombonne, vo sédè, tot coumeint Bovard. L'étâi iena dè cliâo trombonnès qu'on avallâvê et qu'on désavallâvê ein tereint et ein busseint avoué lo bré. On montagnârd dè pè la Comba que sè trovâvê avau on dzò dè rihuva, ve cé instrumeint et cein lo tracassa on pou. Ye compregnâi bin quand la trombonne s'allondzivê dévânt, et l'alla derrâi lo musicien po la vairé passâ dè la part delé, mâ derrâi, rein ne saillessâi. Adon ne poivè pas s'ein ravâi, et ein s'ein retorneint âo tsalet, ye ruminâvê adè après cein et ye sè desâi : Yo dâo diabblio a-te cein einfatâ !

PIERRE

PAR C. DESLYS.

I

Il est un petit coin de la France où je ne me suis jamais arrêté, d'où je ne suis jamais reparti sans me dire : Comme on serait heureux de pouvoir rester là toujours !

C'est sur la côte de Normandie, entre Honfleur et Trouville, à Villerville-sur-Mer.

Derrière ce charmant village, des collines richement boisées s'abaissent par replis harmonieux vers la baie de la Seine, qui s'ouvre et s'agrandit précisément en cet endroit jusqu'aux plus lointains horizons de l'immensité.